Le Conseil Des Sages
Venansault

Le Conseil des Sages

Réunion du 15 novembre 2021

Début de la réunion : 14h30
Sages Présents : BACHELERY Martine – BALLANGER Marie-Jo – BARREAU Claudette – BRESSON Françoise – CABRERA-GILBERT Maria Isabelle – DUGUE Jacqueline – FRAPPE Jean-Bernard – JOLIMAY Gilles - MALBECQ Noël – MARTINEAU Carmen
Sages excusés :
FAVREAU Dominique - HUREL Paulette - JOUANNET Yves – RENGEARD Fernande – SAVEZ Elizabeth
Sages non excusés : M. DELAHAYES Jacques – FERRANDEZ Marie-Annick – HAAG Jean-Dominique - VEILLARD Patrick
Membres du Conseil Municipal :
Présents : DUSSILLOL Francine
Excusés : PIAUD-CUISINIER Christine

-=-=-

Avant de débuter la réunion, Claudette donne des nouvelles de Christine qui devrait rentrer chez elle ce jour. L'opération s'est bien passée, Christine va bien.

- **Approbation du CR du 11 octobre 2021**
  Le compte rendu de la réunion du 11 octobre est approuvé à l'unanimité.

- **Point sur Monalisa**
  Le projet est en attente quant à l'organisation générale, mais Francine apporte de nouvelles informations : L'association Ven'ensemble a envoyé un message au CdS afin de l'informer qu'elle s'occupera d'une partie de Monalisa.
  Ven'ensemble sollicite donc les membres du CdS qui le souhaitent, à participer à une formation MONALISA ayant lieu au Poiré-sur-Vie le 3 décembre 2021 de 10h à 16h30. Un repas est prévu (7 € par personne), ce coût est pris en charge par Ven'ensemble. Pour les membres intéressés, la réponse est à donner avant le 19 novembre 2021 soit à Marie JOLLY ou à Emmanuel CADON (Ilôt des Arts), une des conditions est de devenir adhérent de Ven'ensemble, cette année l'adhésion est gratuite. Dès que Ven'ensemble aura le nom des participants, la liste sera transmise aux membres du CdS concernés pour l'organisation du covoiturage.

- **Visite des aînés (colis) – Goûter des aînés de la commune**
  Francine informe que le goûter des aînés aura lieu le 7 décembre 2021 après-midi à la Salle des Acacias et que le CCAS sollicite, comme tous les ans, les membres du CdS en tant que bénévoles pour participer à l'organisation de ce goûter (mise en place des tables fin de matinée et service du goûter à table lors de cet après-midi spectacle). Les membres du CdS qui y participeront sont : Carmen - Marie-Jo - Claudette - Françoise - Jacqueline - Francine.
  Pour les colis à distribuer, il y aura certainement une soixantaine de personnes, la liste sera établie en fonction des personnes qui vont répondre pour le goûter. Les absents au goûter auront donc droit au colis. Le CCAS souhaite que les colis soient distribués vers le 15 décembre. Le CCAS a prévu les colis, au cas où le CdS ne pourra pas remettre tous les colis dans les délais, les membres du CCAS et des élus participeront à cette distribution. Francine précise que cette liste pourra nous servir pour Monalisa.
  Francine insiste sur le fait que depuis 4 ans le CdS s'occupe des colis des « plus de 80 ans » de A à Z (choix de la composition des colis, organisation de la distribution et remise des colis) et a demandé au CCAS à ce que l'année prochaine cette organisation soit rétablie.
  Elle précise que la boulangerie de Venansault s'occupe de fournir le goûter et Coccimarket les colis.

- **Point sur l'activité « Art Floral » à l'EHPAD**
  Francine apporte des informations sur la proposition d'intervenir auprès de l'EHPAD avec l'activité « Art Floral ». Elle a contacté Anne qui donne un avis favorable pour une composition qui sera mise à l'entrée.
  Cette proposition n'est pas retenue. En effet, après un échange avec Marie-Jo qui apporte des précisions sur sa proposition initiale, à savoir que l'idée est de faire participer les résidents qui le souhaitent à un atelier d'art floral, ce qui favorise les échanges, leur apporte un moment de convivialité et c'est un outil ludique pour la stimulation cognitive des ainés.
  Après discussion, Francine va contacter à nouveau Anne pour lui faire la proposition suivante : Mettre en place un atelier d'art floral au moment de la fête des grands-parents au printemps, qui aurait lieu l'après-midi entre 15h 30 et 17h. Le budget serait celui qui est déjà fixé par le CCAS pour cette période, et voir aussi avec les fleuristes environnants qui pourraient donner leurs fleurs un peu passées. Elle demandera s'il serait possible de faire cet atelier 2 à 3 fois par an et voir bien entendu pour le budget.

- **Participation au Téléthon, aux jeunes pousses**
  Pour le 20 novembre 2021, matinée de la plantation des jeunes pousses, Francine demande aux participants de se rapprocher Vendredi 19 novembre 2021 de Marie à l'Ilôt des Arts pour confirmation du maintien de cette manifestation (au vu de la situation sanitaire actuelle, le Préfet peut déclencher de nouvelles mesures sanitaires (Covid)).

  Pour le Téléthon du 3 décembre, le Conseil des Sages se chargera de faire les galettes, reste l'heure et les personnes à déterminer.

- **Point sur le travail en commission**
  Le livre
  Claudette précise que tous les groupes concernés ont fixé des dates pour travailler sur leurs thèmes. Mari-Jo demande quelle est la date butoir pour remettre le document : il doit être remis à la mi-février mais les groupes doivent avoir fini pour la mi-janvier ce qui permettra de finaliser le document.

  Mémoire de Venansault
  Pendant son absence, Christine a chargé Paulette du suivi du périodique « Mémoire de Venansault ». Christine l'a remis à Marie à la mi-octobre pour finalisation. Les membres de la Commission patrimoine sont en attente du « bon à tirer » avant impression pour une dernière relecture. Claudette va se rapprocher de Paulette ou Marie afin de savoir où en est le document, puisqu'il doit être distribué début décembre.

  Transition écologique
  Francine apporte des informations (voir document ci-joint) sur la plateforme de compostage de la ville d'Aubigny les Clouzeaux qu'elle a recueilli avec JB.
  JB précise qu'avec la loi **AGEC**, à partir du 1er janvier 2023, il sera obligatoire de trier à la source les biodéchets, faire assurer leur collecte par un spécialiste. Fin 2023, la mise en place d'un dispositif de valorisation sera obligatoire pour chaque producteur de biodéchets, sans minimum de quantité.

- **16ème congrès FCVS (Fédération Française des Villes et Conseil des Sages) à Jeumont des 4 – 5 et 6 novembre 2021**
  Francine demande à Carmen de s'exprimer sur le Congrès de Jeumont. Carmen préparera pour la prochaine réunion un résumé. Son ressenti est que le Congrès ciblait plutôt les élus que les membres du CdS. Les ateliers étaient trop courts et rapides. Elle précise que le prochain congrès aura lieu l'année prochaine à Panazol dans le 87.

- **Date du prochain conseil municipal**
  Le prochain conseil municipal aura lieu le **Jeudi 9 décembre 2021 à 20h30, Salle de réunion de la Mairie.** Gilles et JB seront présents.

- **Questions diverses**
  Marie-Jo demande où en est l'atelier sur les feuilles en métal de l'arbre Chouette. Il est précisé que l'inauguration de l'arbre Chouette est maintenue pour le 17 décembre et que les feuilles pourront être ajoutées au fur et à mesure. Pour l'instant nous n'avons pas de nouvelles de Julien.

  Noël fait le point sur la qualité des peintures permettant de remettre à neuf le balisage. Il a fait son circuit avec Dominique et Yves (19 km) et il s'avère que la peinture qui leur avait été remise était bien à l'eau mais inadaptée en extérieur. Une nouvelle commande pour une peinture à l'eau sur bois en extérieur a été passée auprès de Freddy. De ce fait, le balisage est repoussé au printemps 2022, le temps ne permettant plus de faire cette action dans les meilleures conditions.

  Noël nous informe du vandalisme qu'il y a eu au city stade – terrain de pétanque, avec une table qui a été abimée et brûlée. Il a pris des photos et fait remonter l'information à la Mairie.

*La prochaine réunion aura lieu le **13 décembre 2021 à 14h30,** salle de réunion de la Mairie.*

Fin de réunion : 16h20

Fait ce jour à Venansault

Maria-Isabelle CABRERA-GILBERT
Secrétaire de séance

Claudette BARREAU
Référente

Visite à titre d'information de la plateforme de compostage de la ville d'Aubigny-Les Clouzeaux par Francine et Jean-Bernard le 23/10/2021.

La plateforme de compostage

- Création de la plateforme en 2010 sur un terrain communal
- Ouvert tous les samedis de 10h00 à12h00
- Elle est gérée par une 10 à 12 bénévoles
- Traitement sur une année 15 tonnes de déchets

Pourquoi composter

- Pour trier ses déchets
- Valoriser les déchets localement
- Diminuer de 30% le poids de la poubelle
- Contribuer à la diminution du coût de la collecte

Pour jardiner sur compost

- Limiter ou supprimer engrais et herbicides
- Contribuer à réduire la pollution de l'eau
- Conserver une grande humidité dans le sol
- Limiter l'achat de terreau

Pour partager

- Accomplir un acte citoyen
- Créer des liens entre les habitants
- Echanger et partager dans la convivialité
- Se rencontrer en « Bio-jardiniers »

Conclusion

La plateforme a pour but de valoriser les déchets ménagers en les transformant en compost

Elle est gérée par une équipe de bénévoles

Tous les 6 mois une distribution vous permettra de récupérer une quantité de compost proportionnelle à votre apport.